

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 12 juillet 2021

Date de convocation : 23 juin 2021	Nombre de membres { présents : 16 absents : 5
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 17 juillet 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 16
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — Décision n° B2021-28

OBJET : Attribution des marchés de travaux d'électrification (années 2021 à 2024)

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le DOUZE du mois de JUILLET, lundi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège d'EAU 17, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 23 juin 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Mme Marcelle LYONNET, MM. Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Pierre GEOFFROY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Christophe BERTAUD, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Julien DURESSAY, Franck PETITFILS et Bernard LEPIE.

ÉTAIENT ABSENTS : NN.



M. le Président rappelle que les marchés de travaux d'électrification du SDEER conclus en 2018 pour trois années arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé le 21 mai 2021, conformément à la délibération du Bureau du SDEER du 27 novembre 2020. Le 21 juin, date limite de remise des offres, le SDEER a reçu 48 offres pour les 12 lots géographiques du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 juillet 2021 en matinée.

M. le Président donne connaissance des procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

n° et nom du lot	Attributaire	Coeff. sur bordereau
1 La Rochelle - Ré	Somelec	1,045
2 Rochefort	Allez & Cie	1,035
3 Surgères	Somelec	1,05
4 Saint-Jean-d'Angély	Eiffage	1,045
5 Saint-Savinien	Eiffage	1,045
6 Saintes	LACIS	0,92
7 Royan	ETPM	0,953
8 Ile d'Oléron	Engie Ineo	1,06
9 Pons	ASE	1,04
10 Gémozac	ASE	1,025
11 Jonzac	Sobeca	1,03
12 Montendre	AEL	1,00



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 12 lots du marché de travaux d'électrification pour les années 2021 à 2024 ;

2 - Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de ces 12 marchés ;

3 - Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant, à l'issue du délai de standstill ;

4 - Décide que, si un attributaire de plusieurs lots venait à renoncer à l'exécution d'un lot à l'annonce du résultat, le SDEER pourrait passer le marché avec le candidat classé en deuxième position pour ce lot.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
Le 2^{ème} Vice-président,
Jean-Luc FOURRÉ*